

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour le recevoir par la poste, franche de port.

Pour les Abonnements, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ANGLETERRE. — Londres, 2 mai.

On lit dans le *Courier* :

« Nous avons dit hier que la ratification par la Russie du traité belge est arrivée ici. On apprend maintenant que le seul obstacle à l'échange immédiat est l'absence de lord Palmerston, qui se trouve à la campagne. A son retour, les membres de la conférence seront convoqués, et l'échange aura lieu. Nous avons des raisons de croire qu'il n'y a point de réserves dans la ratification de l'empereur Nicolas, et qu'elle est de la même nature que celles de l'Autriche et de la Prusse. Toutefois l'empereur Nicolas espère fortement que la question sera finalement résolue par un arrangement amical entre la Hollande et la Belgique.

— Après l'échange des ratifications, le comte Orloff se rendra, par bateau à vapeur, à Rotterdam, dans son voyage pour retourner à Saint-Petersbourg, d'où il est absent depuis environ 3 mois.

— On dit que M. de Falck, l'ambassadeur de Hollande, partira sous peu d'ici pour La Haye.

— Nous apprenons de bonne source que des ordres ont été émanés pour qu'une escadre anglaise et française s'assemble au plus tôt dans le Tage. La première sera commandée par sir P. Malcolm, et fera voile de Portsmouth, et l'autre de Toulon.

Du 4. — On lit dans le *Courier* du 3 : « Nous avons dit hier que la ratification de l'empereur de Russie n'était pas accompagnée de réserves plus grandes que celles de l'Autriche et de la Prusse. La chose est en effet ainsi, quant aux réserves actuelles; mais nous croyons juste d'ajouter que l'empereur paraît avoir protesté, de la manière la plus énergique, contre l'adoption de toute mesure coercitive à l'égard de la Hollande par laquelle que ce soit des parties contractantes.

— Lord Palmerston a fait connaître à Lloyds le blocus de Madère par les forces navales de sa majesté très-Fidèle Dona Maria da Gloria. Cette qualification par laquelle la jeune princesse est reconnue reine légitime du Portugal a vivement excité l'intérêt.

— Il est arrivé des rapports officiels de Terceire jusqu'au 19 du mois dernier. Ils contiennent les renseignements les plus satisfaisants sur les préparatifs pour l'attaque de Madère. Le comte de Villa-Flor avait quitté le 17 Terceire pour Saint-Michel, et don Pedro le 19, afin d'arranger tout pour l'embarquement.

La troisième division de troupes françaises, qui avait quitté Belle-Isle le 7 avril, avec la corvette *Fulminante* et les transports *Manlius* et *Louisa*, était arrivée à Terceire.

ALLEMAGNE. — Francfort, 26 avril.

La clause que l'Autriche a ajoutée à la ratification du traité du 15 novembre, a rendu la question belge une question purement allemande et la diète germanique se trouve constituée juge en dernière instance, d'un des procès les plus compliqués de la politique européenne. On croit que le sentiment national de l'Allemagne se soulèverait contre une résolution qui consacrerait la perte d'un point d'appui comme le Luxembourg. La diète craindrait de prendre une aussi lourde responsabilité et l'on connaît l'attachement personnel de ses membres pour la cause hollandaise. La question belge n'est donc pas entièrement résolue par l'échange des ratifications. (*Gazette d'Augsbourg.*)

FRANCE. — Paris, 4 mai.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le 29, l'autorité de Marseille avait été avertie que le bateau à vapeur *Carlo Alberto*, ayant à bord M. de Bourmont, était parti de Livourne le 24; on savait également que le parti carliste préparait à Marseille un mouvement dans l'espoir que M. de Bourmont, suivant les uns, la duchesse de Berry, suivant les autres, viendrait l'appuyer. Toutes les mesures furent prises pour déjouer ces projets. Les troupes reçurent l'ordre de se tenir prêtes au premier signal. La nuit du 29 au 30 se passa tranquillement.

Le 30, à huit heures du matin, un drapeau blanc fut arboré sur le clocher de l'église Saint-Laurent, située dans la ville vieille. A la même heure, un rassemblement assez considérable se porta sur l'esplanade de la Tourelle pour découvrir en mer le bateau

à vapeur qui devait porter M. de Bourmont, et des groupes se répandirent dans cette partie de Marseille. Un de ces groupes se présenta devant la porte du palais de justice. M. Chazal, sous-lieutenant au 13^e de ligne, qui commandait ce poste, somma ce rassemblement de se dissiper.

Cette sommation étant restée sans effet, cet officier saisit lui-même au collet l'individu qui paraissait être le chef de cette bande et le jeta dans son corps-de-garde; cette arrestation fut suivie de deux autres également importantes. La vigueur du sous-lieutenant Chazal en imposa aux séditeux; les groupes privés de leurs chefs furent aussitôt dissipés.

M. Menard de Saint-Martin, lieutenant-colonel d'état-major, commandant la place de Marseille, marchait en même tems à la tête de 40 hommes du 13^e de ligne, sur l'église Saint-Laurent, et y rétablissait le drapeau tricolore.

La garde nationale avait pris spontanément les armes. La troupe avait été aussi promptement dirigée sur tous les points désignés d'avance. M. le préfet secondait ce mouvement de tout son pouvoir. A neuf heures du matin, le général Damremont, commandant la division, avait vu toutes les troupes qui l'avaient accueilli aux cris de mille fois répétés de *vive le roi, vive le drapeau tricolore*. Une grande partie de la population, réunie sur les places publiques, partageait cet enthousiasme et répétait les mêmes cris. A une heure tout était rentré dans l'ordre.

La journée du 30 avril portera un coup mortel au parti carliste, car elle a révélé son extrême faiblesse.

L'instruction de l'affaire est évoquée par M. le procureur-général d'Aix, qui y imprimera la plus grande activité.

HOLLANDE. — La Haye, 30 avril.

Le roi et la reine sont arrivés ici de retour de leur voyage à Amsterdam.

La prochaine réunion de la seconde chambre des états-généraux est fixée au 7 mai prochain. On prétend que la ratification de la Russie est arrivée ici, mais on n'en connaît pas encore avec certitude le contenu. On s'occupe au ministère de la guerre de la réorganisation des trois corps d'étudiants.

— On écrit de Bois-le-Duc, 29 avril :

« Les deux premières divisions de l'armée ont entièrement terminé leur mouvement. Les positions de l'armée sont combinées de manière à garder la défensive. On ne connaît pas l'époque à laquelle commencera l'inspection générale qui est annoncée; on pense qu'elle aura lieu immédiatement après l'arrivée du prince Frédéric qu'on attend à l'armée. Il paraît que toute l'armée exécutera de grandes manœuvres et des exercices à feu. L'inspection commencera par la division de réserve. On s'attend à des mouvements de l'armée belge. Cependant il paraît que les forces de l'ennemi dans le Limbourg se réduisent à peu près à la garnison de Veuloo. Le général Constant de Rebecque est de retour au quartier-général. »

— On lit dans l'*Haarlemsche Courant* du 1^{er} mai :

« Le courrier de cabinet Hoogen est arrivé à La Haye le 29 avril, venant de St-Petersbourg et porteur de dépêches pour notre gouvernement. Il paraît que ces dépêches contiennent la réponse faite par le gouvernement russe aux notes que lui avait adressées le comte Orloff la veille de son départ de La Haye. Selon les bruits qui courent, la Russie est disposée à ratifier le traité sous certaines conditions. »

BELGIQUE. — Bruxelles, 5 mai.

On lit dans le *Courier belge* :

Nous pouvons affirmer qu'il vient d'arriver à Bruxelles un protocole n° 58, plus désastreux encore pour notre malheureux pays que le protocole n° 57. Le ministère a connaissance de ce protocole.

Du 6. — Le *Moniteur belge* dément en ces termes la nouvelle que nous avons donnée et que nous affirmons de nouveau de l'arrivée à Bruxelles d'un 58^e protocole.

« Nous sommes autorisés à déclarer que le ministère n'a aucune

onnaissance, ni des dispositions, ni même de l'existence d'un prétendu 58^e protocole annoncé par le *Courrier Belge*.

C'est à peu près la même formule que pour le démenti donné par le même *Moniteur* à l'existence du protocole n^o 57. Le public belge jugera s'il est de bon ton de se moquer ainsi de lui dans une feuille officielle.

(*Courrier.*)

— Le sénat a terminé hier son vote sur les budgets, et s'est ajourné indéfiniment.

Au moment où la chambre allait se séparer, M. Lefebvre-Meuret a rappelé sa proposition relative à M. Thorn, et que ses collègues paraissaient avoir oubliée. Il demandait que le sénat votât une adresse qui renfermerait ses vœux sur la nécessité d'obtenir par tous les moyens possibles la mise en liberté de M. Thorn, et une réparation de l'outrage fait au pays.

Quelques membres ont appuyé l'opportunité de cette mesure. La majorité au sénat l'a repoussée comme inutile.

— On assure que, sur la proposition de M. de Mérode, chargé du portefeuille de la guerre, le conseil des ministres a décidé le remplacement immédiat du schako, dans toute l'armée, par le chapeau à la Bonaparte, comme *transition* au chapeau à trois cornes.

— Quelques journaux disent à tort qu'il vient d'être inventé à Hartford (Etats-Unis), un microscope extraordinaire, qui grossit les objets 3,000,000 de fois... Cet instrument était déjà connu du *Mémorial belge*... Lisez ses articles sur la prospérité actuelle de l'industrie.

(*Industrie.*)

GRAND-DUCHÉ. — *Luxembourg*, 9 mai.

On a beaucoup parlé, dans quelques cercles bien informés, d'une note par laquelle la diète fédérale aurait réclamé le renvoi des personnes arrêtées par le gouvernement révolutionnaire, à Hellange, à Aspelt et à Hollerich, comme ayant pris part au mouvement du corps franc de Tornaco. Nous ne révoquons pas en doute la possibilité d'une intervention semblable; il est même possible que le gouvernement belge rende à leurs foyers les respectables ecclésiastiques que l'aveugle rage d'une récrimination inutile et odieuse vient d'opprimer si lourdement. Toutefois, l'intervention du pouvoir légitime a précédé celle de la confédération, et ne sera pas écoutée, sans doute parce qu'il faut des victimes à l'exigence de M. de Muelenaere. Mais, ces victimes, traînées devant des juges étrangers, arrachées de nuit, contre toutes formes légales, à leurs familles, étaient sur territoire du roi grand-duc, ces victimes avaient leurs domiciles dans la partie de la province non comprise dans le projet des 24 articles, et, à ces titres, leur sécurité devait être respectée; à ces titres aussi, c'est à leur souverain légitime qu'il appartient de les révéndiquer. Si la confédération seconde ses efforts, tant mieux; les réclamations simultanées du corps germanique feront foi d'autant plus, des droits virtuels du roi des Pays-Bas.

— Le passage par la porte du Château sera fermé aux voitures et cavaliers pendant les journées du 10, 11, 12 et 14 mai courant, par suite des réparations que le gouvernement militaire y fait exécuter au pavé.

— La représentation au bénéfice des pauvres de la ville, aura lieu demain, jeudi; elle sera composée de *Donauweibchen*. Nous espérons que cette œuvre de bienfaisance obtiendra un nombreux concours d'amateurs. On trouvera des billets chez M. Clesse, receveur du bureau, ou le soir même à l'entrée de la salle.

— Des lettres particulières de Metz font connaître que le choléra ne règne point dans cette ville, et que les deux cas extraordinaires qui se sont présentés n'ont pas inspiré à la population messine la moindre appréhension. La foire de Metz est plus brillante que jamais, et l'on n'y pense pas à l'épidémie. Ne serait-ce pas un motif de désirer que l'autorité se relâche un peu des mesures très-sévères qu'elle a prises pour forcer à une quarantaine de cinq jours les personnes et les provenances du pays messin? On ne peut se dissimuler que l'exécution rigoureuse du règlement publié en ville le 26 avril dernier, ne soit sujette à des difficultés insurmontables, à moins de fermer hermétiquement l'entrée de la ville à toutes les portes.

— Ce qui suit est la copie littérale d'une lettre de Francfort, du 4 de ce mois:

« Vous serez sans doute surpris d'apprendre que la diète fédérale a demandé au gouvernement de S. M. le roi des Pays-Bas, l'extradition de M. Thorn, pour le livrer à un tribunal austro-gal, et le faire juger d'après certains réglemens émanés de la diète pour le maintien de la sûreté et de la garantie réciproque des états confédérés entr'eux. »

Cette nouvelle a déjà circulé à Luxembourg par une autre voie; mais, nous engageons nos lecteurs à ne pas y donner légèrement croyance. D'abord, on peut se demander à bon escient ce que la sérénissime confédération germanique aurait à démêler dans cette affaire, et s'il est présumable qu'elle veuille aujourd'hui se dé-

clarer compétente pour donner des juges à un de nos concitoyens; à un sujet du Roi Grand-Duc, à un Luxembourgeois; elle qui ne s'est pas mise ni en rang ni en devoir de défendre le pays contre l'agression révolutionnaire, dans le tems où son intervention armée aurait pu affranchir le Luxembourg des menées et des succès de la grande perturbation belge? En second lieu, ne croyons pas que le souverain qui a exercé sur notre pays, pendant quinze ans un pouvoir incontesté, une autorité exclusive, et suffisamment appuyée sur une législation qui embrasse tous les cas, même les délits politiques, souffre qu'il soit porté atteinte à ses droits. Non, nous ne verrons pas une anomalie si étrange, nous ne serons pas témoins d'un fait qui consacrerait l'empire d'un pouvoir que notre loi fondamentale ne nous a pas appris à connaître. Jamais le Roi Grand-Duc ne souffrirait qu'un de ses sujets fût enlevé à ses juges naturels; on peut se reposer sur son caractère connu et être persuadé que tant qu'il saura faire respecter son autorité, le Roi des Pays-Bas restera seul arbitre dans ses états. Au surplus, de nos jours, l'opinion publique a quelque poids; et l'opinion des Luxembourgeois fidèles à la religion du serment et à l'ordre légal, est bien prononcée dans ce sens, qu'une bonne et prompte amnistie vienne porter un jugement final sur tout ce qui s'est passé dans notre pays, à dater des premiers jours de nos troubles.

— On lit dans le *Courrier belge*, concernant la ratification de la Russie:

Cette ratification sera échangée par le comte Orloff, à la condition qu'on insérera dans le protocole qui l'accompagnera, la clause que l'empereur Nicolas entend bien que les modifications demandées par la Hollande, feront l'objet d'un supplément au traité des 24 articles; et que si ces modifications ne sont pas acceptées par la Belgique dans les six mois de la date de la ratification russe, cette ratification devra être considérée comme non avenue. M. Van de Weyer a été chargé à son dernier voyage, d'exposer à notre ministère que telle était l'intention et la volonté de la Russie.

— On lit dans le journal de *Verviers*:

On sait que sous le gouvernement hollandais, une somme avait été affectée annuellement aux besoins de l'industrie et du commerce. Ces sommes ont aidé à créer, sur le sol belge, plusieurs nouvelles branches d'industrie et à en raffermir d'autres que des revers avaient fait souffrir. Ces sommes remboursables à termes et portant intérêt formaient ce qu'on a appelé le million *Merlin*, qualification qui a servi de thème à une foule de divagations de la part de nos apostoliques et des *grands économistes* que la révolution a fait surgir. A peine la révolution fut-elle consommée, que déjà ils s'écrièrent tous d'une commune voix: *Plus de million Merlin! Plus de privilèges à l'industrie et au commerce!* Ils mirent en lumière les plus pitoyables argumens pour prouver que la plupart de nos industries n'avaient été que factices, puisqu'elles avaient été soutenues par l'argent du gouvernement. Tous les malins du parti firent chorus pour faire rendre gorge (c'est l'expression de l'un d'eux) à tous les industriels qui avaient reçu quelqu'encouragement de la part du gouvernement. Heureusement! cette fièvre se passa comme toutes celles qu'engendrent les révolutions.

Depuis, cependant, de nouveaux efforts ont été tentés pour faire rentrer au trésor, après sommations, toutes les sommes qui avaient été prêtées par le gouvernement déchu: en ce moment, un noble sénateur et grand seigneur territorial, ayant nom *Vilain XIII*, vient de les renouveler au sein du sénat. Il lui a paru que les sommes avancées par le ci-devant gouvernement, devaient, sans délai, rentrer dans les caisses de l'état, et grand a été l'étonnement du noble comte quand il a appris que le gouvernement, plus sage que lui, avait dû ajourner ces rentrées de fonds dans la crainte d'anéantir, d'un seul coup de main, des établissemens industriels créés ou aidés par le million de l'industrie nationale.

Comme nous l'avons fait remarquer, nos chambres sont peuplées par des hommes étrangers à toute notion d'industrie et de commerce. Nous devons ces admirables représentans du peuple, au système électoral exploité si largement par les *régénérateurs* de l'espèce humaine, les fervens disciples de l'abbé Lamennais. Plus de privilèges! s'écrient-ils, hors pour nous et nos amis; hâtons-nous de retirer les fonds de l'industrie nationale, pour en doter nos séminaires, notre nouvel évêché de Bruges, et pour faire un petit cadeau de 47 mille florins à notre digne archevêque de Malines! Bienheureuse Belgique!

— *L'organe de l'industrie et du commerce*, nouveau journal qui promet de répondre à son titre, contient les réflexions très-judicieuses qui suivent:

« La révolution avait tout promis pour les masses et cependant ce ne sont pas elles qui ont occupé des gouvernemens, des généraux, des ministères. La révolution les a jetés hors des voies du travail et de la morale, en a fait les instrumens d'une politique

étrangère sans entrailles, et a éteint chez beaucoup d'hommes honnêtes les sympathies qu'inspiraient autrefois leur esprit d'ordre et de progrès. En effet, dans un gouvernement étroit, dans un ordre social paresseux, les masses ne sont qu'un danger par leurs passions, un fardeau par leur misère, un objet d'aversion par leur immoralité. Glaive toujours suspendu sur la tête de celui qui travaille et qui observe les lois par la main de l'intrigue et du désordre, voilà les masses lorsqu'on est gouverné par l'incapacité et la mauvaise foi.

» Et, cependant, ces masses qui, en un jour de fureur et de déception, détruisent la civilisation de plusieurs années, condamnées, par la fatalité de leur position sociale, à solder la plus large part aux prisons et à l'échafaud, et à constituer l'impôt le plus accablant du travail; ne peut-on pas, non-seulement, en faire des instruments de production, mais leur donner du superflu, des moyens d'économie, économies très-petites, sans doute, lorsqu'on les envisage séparément, mais qui, réunies, groupées en faisceau, donnent régulièrement au capital national un surcroît considérable? Enfin, de ce fardeau, soit qu'on le déguise sous le titre d'aumône, de taxe de pauvres ou de telle autre dénomination pompeuse à l'oreille d'un sot, ne peut-on pas faire un élément de prospérité, de bénéfice réel? Sans doute, on le peut, puisque déjà nous avons eu sous les yeux le spectacle de cette transformation. On le peut donc encore; mais nous défions qu'on le puisse autrement que par les moyens que nous avons indiqués, moyens dont on avait fait naguères l'application chez nous, et qui forment la base de la grandeur de l'Angleterre.

» Ces moyens, nous le répétons souvent, c'est de tourner vers l'industrie la plus grande masse possible de capitaux et de travailleurs, et d'alimenter ce fonds de production industrielle en dotant le pays de toutes les industries qui peuvent s'y acclimater ou en se conservant les industries qui s'y sont déjà acclimatées à la faveur d'un système de primes et de lois restrictives, graduées selon les besoins de telle industrie et les ressources ou les progrès de telle autre.

» L'ouvrier ne s'émancipe de ses vices, de son imprévoyance qui les engendre, et de sa misère, que du jour où son salaire dépasse le nécessaire; du jour où il s'organise des économies avec son superflu. Le premier écu d'épargne est le premier lien qui l'attache véritablement à l'ordre social, et l'ordre social à lui. Dès lors commence pour lui une vie d'ordre, de prévoyance et d'avenir. Il capitalise en petit comme son propriétaire d'atelier capitalise en grand. Il apporte aussi à la masse nationale: il prend rang parmi les citoyens utiles. Là commence le mouvement ascendant du peuple. L'ouvrier songe à s'établir, à devenir l'impulsion première d'un travail, d'une industrie subalterne à la sienne. Bientôt il devient maître à son tour, paie au trésor public, augmente sa dépense avec un produit plus lucratif. Sa position est complètement transformée et cette transformation influe sur la société entière.

— On lit dans le *Courrier de la Moselle* :

« Nos bonnes femmes exploitent merveilleusement les deux cas de choléra qui se sont manifestés à Metz, du 27 avril au 4 mai, et leurs bavardages déraisonnables feraient mourir de rire si un grand nombre de personnes faibles ne s'en alarmaient tant. Il faut que le public se pénétre bien de cette vérité: c'est que les deux individus qui ont succombé à la maladie, n'ont dû leur mort, le premier qu'à un usage poussé à l'excès des liqueurs spiritueuses; le second qu'à la plus grande imprudence. Ce jeune homme, en effet, s'avisait de coucher dans le lit sur lequel son oncle mort de la veille, avait été transporté à l'hôpital, et se sentant attaqué de la maladie, il négligea pendant sept heures de requérir les secours des médecins.

» Une autre remarque importante à faire, c'est que ces deux cas ont pris naissance dans une maison sale, infecte, et que la commission sanitaire avait signalée depuis long-tems comme pouvant devenir un foyer d'infection. L'autorité s'est empressée d'y faire appliquer les moyens de sanification les plus prompts et les plus énergiques: les meubles à l'usage des deux victimes ont été brûlés sur-le-champ. Tout fait donc espérer que la maladie n'acquerra dans nos murs qu'un développement insensible, si tant est qu'elle ne se borne pas aux deux cas précités, et que les personnes propres et sobres se garantiront facilement des atteintes d'un fléau qui, à proprement parler, n'en est plus un dans nos départemens.

— Une lettre de Londres indique le moyen suivant comme préservatif du choléra :

« Prendre de l'huile camphrée avec laquelle, en se levant, on se frotte légèrement les tempes et le dessous du nez; avec cette précaution on peut impunément braver les atteintes de la maladie. Ce remède est indiqué par une personne qui a long-tems habité l'Inde, véritable patrie du choléra. »

— Le *Courrier de la Meuse*, dans un article intitulé: *La Queue*,

passé en revue les débris de tous les partis et de tous les systèmes; c'est ainsi qu'il nous montre la *queue de Richelieu et de Mazarin*, la *queue de l'empire*, la *queue de 93*, etc. etc.; il a omis dans son énumération une *queue* non moins remarquable et non moins digne d'attention; pour nous faire comprendre, nous allons la décrire comme le fait le *Courrier*.

Voyez-vous ces hommes au regard équivoque, à la contenance modeste, qui déguisent mal leur ambition, au costume lugubre, aux cheveux plats et gras, qui s'immiscent dans tout, dans l'intérieur des familles, dans les affaires de l'état, qui usent de ce qu'ils appellent *influence morale*, qui font un si fréquent usage dans leurs figures de rhétorique des tourmens de l'enfer, ce qui n'est pas sans résultat sur les âmes faibles, qui, si on les laissait faire, envahiraient l'enseignement, la représentation nationale, le gouvernement, et enfin mettraient l'encensoir à la place du sceptre. Cette espèce d'hommes, c'est une *queue* de Loyola, d'Escobar, c'est une *queue* d'apostoliques. Et, sans nous vanter, sans vouloir faire la *queue* à tous les partis, comme le dit si joliment le *Courrier de la Meuse*, nous nous contenterions de couper celle que nous venons de décrire, et nous ne nous inquiéterions guère des autres. (Eclaircur de Namur.)

— On ne peut disconvenir que depuis quelques années le commerce de la librairie n'ait pris, à Luxembourg, une extension considérable. Les meilleurs ouvrages de fond, les publications périodiques les plus recherchées pour leur utilité, sont offertes au public à des prix qui ne dépassent pas ceux des libraires éditeurs. M. Hoffman vient de mettre en vente, par souscription, une très-belle édition du *Cours complet d'économie politique pratique de J. B. Say*; imprimée à Bruxelles, aussi correcte, aussi nette, sur plus beau papier que l'édition de Paris, et à un prix de moitié moindre, 3 fl. par volume in-8° (il y en aura quatre), tandis que celle de Paris en a six, au prix de sept francs. Beaucoup de personnes studieuses voudront ajouter à leur bibliothèque l'immortel ouvrage du savant auteur qui a ouvert, après Condillac, Stewart et Adam Schmitt, une carrière si vaste et si sûre à la science de l'économie politique, science qu'il a trouvée circonscrite dans les bornes de la simple connaissance de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses, et qu'il a élevée sur de plus larges bases en y renfermant la statistique, la politique, la morale, et généralement tous les élémens généraux de la prospérité des sociétés. Si la diffusion des lumières fait partie intégrante de ces élémens (et qui en doute?), certes, l'étude d'un livre aussi éminemment instructif n'aura pas été un des moindres véhicules de l'esprit humain vers des améliorations successives, et, sous ce rapport, Say a rendu au genre humain des services que la gloire seule peut payer.

Le même libraire offre à ses concitoyens un autre avantage, la souscription (au prix de 20 fl. par an) à la *Revue universelle*, ouvrage périodique qui paraît à Bruxelles, chaque mois, en un volume in-8°, et qui présente aux esprits le solide appât d'une nourriture dont l'histoire, les sciences, la littérature, composent la substance. C'est un choix dirigé par le goût, des morceaux les plus remarquables publiés par les Revues de tous les pays. Ce recueil est destiné, par sa nature cosmopolite, à un succès qui dépassera celui de la *Revue britannique* et de toutes les publications de ce genre; n'importe leur origine et leur tendance spéciale.

— *Tableau analytique et chronologique des principaux faits de l'histoire du grand-duché et de la ville de Luxembourg*. Cahier de 26 pages in-4°, divisé en quatre colonnes; la 1^{re} présente les noms des souverains ou gouvernemens; la 2^e, les événemens les plus mémorables qui ont marqué leur administration; la 3^e, les faits historiques particuliers à la ville de Luxembourg; la 4^e, l'indication de quelques-uns des événemens remarquables contemporains de l'histoire générale. (1)

Nous rendrons compte de ce travail auquel l'auteur, aussi modeste que laborieux, a consacré beaucoup de zèle et de patience.

— Un microscope solaire, d'une perfection extraordinaire, vient d'être inventé à Hartford (Etats-Unis); il grossit les objets de trois millions de fois et même de quatre millions, lorsque la clarté est forte. Au moyen de cet instrument, qu'on peut sans emphase nommer merveilleux, on découvre, dans les particules farineuses qui existent sur les figures, des animaux vivans qui paraissent avoir deux pieds et demi de long; le dard d'une abeille ordinaire paraît avoir quatorze pieds de longueur; et on distingue des centaines de serpens de six à huit pieds qui nagent dans deux gouttes de vinaigre. Les personnes délicates feront bien de réprimer leur curiosité, car ce microscope pourrait bien empoisonner leurs plus douces jouissances.

DE LA CRAINTE DU CHOLÉRA.

Le docteur Becker, de Berlin, a parlé, sous le nom de *pseudo-*

(1) Luxembourg, chez J. Lamort, imprimeur. — Prix: 35 cents (75 c.)

choléra, de toute la puissance que peut avoir la pensée à causer le choléra.

Chez les femmes, des conversations sur ce sujet d'un intérêt trop pénible, des lectures de cas ou de descriptions de maladies pourront être des causes de prédisposition. Nous savons que, dans les villes où la maladie a existé, les mêmes symptômes ont été produits par le spectacle d'enterremens ou de malades portés aux hôpitaux; les médecins eux-mêmes y sont disposés par l'intime conviction de la gravité de la maladie ou par la peur de la contagion; d'autres mêmes sont affectés pour s'être trouvés dans la société de médecins qui peuvent avoir visité des cholériques.

L'activité et le bruit du jour sont contraires au développement de ces symptômes qui ne se déclarent généralement que dans la tranquillité et le repos de la nuit; alors, s'ils ne sont pas dominés par un violent effort de l'esprit, ils acquièrent un degré de force extraordinaire et prennent un caractère tout à fait effrayant.

On sait que la position horizontale, en déterminant la circulation du sang à la tête, favorise l'action de la pensée. Shéridan et beaucoup d'auteurs ont eu l'habitude de profiter de cette situation du corps pour mûrir leurs idées, et bien des personnes se laissent aller à cette *intempérance d'une vague imagination*, comme l'appelle le docteur Johnson, pendant les heures d'insomnie. Lorsque la peur d'une grave maladie est arrivée à s'emparer de la pensée, elle opère bientôt un prodigieux changement, fait éclater l'influence de l'esprit sur le corps dans les personnes impressionnables, et conduit aussitôt à la choléraphobie.

Les premiers symptômes sont des vertiges, des étourdissemens, accompagnés d'un son de cloches dans les oreilles. Le patient se retourne d'un côté sur l'autre, et quelquefois, pour échapper au sentiment d'anxiété qui le tourmente, sort de son lit et se promène dans sa chambre. D'autres fois, la peur du mal augmente, le creux de l'estomac s'enfonce, les mouvemens des intestins sont distinctement sentis, la respiration est précipitée, et le corps est couvert d'une transpiration abondante, froide et visqueuse. Ces symptômes sont souvent accompagnés de tiraillemens à la face et aux mains, entre les doigts, et de mouvemens involontaires des paupières inférieures.

Dans quelques personnes, la maladie va jusqu'à produire des vomissemens ou la diarrhée, et laisse le patient dans un état de faiblesse et de fièvre qui exige deux ou trois jours pour la convalescence. Le mouvement des intestins, qui en bonne santé est très simple, est appelé *péristaltique*. Toutes les parties en sont successivement agitées par des crampes, soit à cause de l'âcreté, soit à cause du volume de la masse alimentaire. L'attention que quelques personnes sont portées à donner pendant la durée du choléra à l'état de leurs organes digestifs, fait que ces mouvemens sont constamment sentis et deviennent une source d'angoisses. Les mêmes causes agissent sur l'estomac en diminuant sa force, en entravant sa puissance digestive ce qui produit un malaise et souvent un sentiment de douleur aiguë à la région de l'estomac.

Le docteur Becker dit: Il faut avoir éprouvé sur soi-même les singulières impressions d'une première semaine du choléra, pour concevoir combien d'individus, en parfaite santé de corps et d'esprit, et libres de toute crainte et de toute inquiétude, peuvent souffrir ainsi, par cela seul qu'ils tiennent leur pensée continuellement attachée sur leurs fonctions digestives. Chez quelques personnes un sentiment de malaise a duré pendant des jours et des semaines: elles ont été languissantes, peu portées à leurs occupations ordinaires; l'estomac ainsi que la partie inférieure des intestins ont éprouvé des sensations inaccoutumées, le sommeil était troublé par des pensées involontaires d'une prochaine maladie. Chez d'autres, soudaines inquiétudes, oppression de poitrine, frisson, refroidissement des extrémités, et de là vives alarmes pour les malades et leurs amis.

Quelques personnes, d'ailleurs en très-bonne santé, sont sujettes aux crampes, surtout en se couchant, d'autres en sont fréquemment réveillées vers le matin. Quelquefois cet état d'irritation des fibres musculaires est produit par la fatigue ou bien encore par une chaussure étroite; mais plus souvent il est uni à une organisation irritable que développe encore un mauvais régime. Dans quelques sujets les crampes s'arrêtent aux orteils et à la plante des pieds; chez d'autres elles remontent jusqu'aux mollets et aux cuisses, et même dans les muscles des bras et de la poitrine. Cette irritabilité ne peut être regardée comme une prédisposition au choléra; mais on a toujours trouvé qu'elle était vivement influencée par l'état de l'esprit, et l'on y trouverait un correctif dans un régime tonique, dans la chaleur et une forte détermination.

Le grand nombre de sensations inaccoutumées éprouvées pendant le choléra, a été considéré par quelques personnes comme dépendant d'une influence épidémique; mais il faut beaucoup

plus probablement les attribuer à une excitation morale dans tout le système. Les basses classes, par exemple, qui n'ont point la sensibilité des classes plus élevées, sont rarement, pour ne pas dire jamais, atteintes de la choléraphobie, tandis que le contraire devrait arriver si nous considérons les symptômes constitutifs de la maladie produite par une infection épidémique. Le fait est que l'homme du peuple n'a pas le tems de surveiller la marche de sa digestion, et d'un autre côté, il est trop occupé pour appesantir sa pensée sur la maladie jusqu'à ce que son imagination échauffée le désigne comme une victime du fléau.

Quelques écrivains *excentriques* ont considéré la musique comme un préservatif contre le choléra. Ne pourrait-on pas en détournant l'attention et en flattant les sens éloigner ces sensations fâcheuses que nous avons décrites? Et si la musique a ce pouvoir, combien plus l'aurait la pratique de ces études qui intéressent en instruisant. Les vaines alarmes qui avaient pénétré au sein de tant de familles, et qui s'étendaient sur tout le pays, sont reconnues absurdes. Différent de la phtisie, le choléra épargne la jeunesse et la beauté; différent de la peste, rarement il attaque l'homme fort et bien portant; mais c'est une maladie qui se répand dans les bas-fonds, dans les rues étroites, sur le bord des rivières où elle paraît choisir ses victimes parmi les classes les plus pauvres et les plus misérables. Le contentement et la tranquillité d'esprit sont les meilleurs garans de la santé, et par conséquent des préservatifs contre le choléra aussi bien que contre la choléraphobie, et rien ne peut nous les inspirer plus certainement que le consciencieux accomplissement de nos devoirs envers nos semblables qui souffrent, et la mise en pratique de nos sentimens de bienveillance et d'humanité.

La choléraphobie a été une maladie très-commune dans toutes les villes où le choléra a existé, et bien des médecins du haut ton, qui n'ont jamais vu de cas de cette dernière, ont reçu force éloges pour le succès qu'ils ont obtenu en traitant la première, qu'ils regardaient comme un choléra moyen. En considérant combien peu les classes aisées de la société ont souffert de ce cruel fléau, nous croyons rendre service en indiquant un remède aussi bon avant l'arrivée du choléra réel que pendant sa durée; ce remède à notre avis, on le trouvera dans la préoccupation de l'âme, dans une constante application de l'esprit; et nous ne connaissons aucune source plus sûre d'intérêt et de douce satisfaction que de secourir l'infortune, que de soulager les besoins du pauvre par une foule de petits moyens qui rentrent dans les privilèges des femmes.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Vente d'une belle et grande portion de la forêt de Bürl, située près de Sandweiler, entre les deux grandes routes de Remich et de Grevenmacher, et à une lieue seulement de Luxembourg.

Le lundi, 21 mai 1832, à dix heures du matin, il sera, en l'étude et par le ministère du notaire soussigné, procédé à la vente par adjudication publique, à plusieurs années de crédit et sous d'autres conditions très-favorables, d'une grande portion de la forêt de Bürl, située près de Sandweiler, première classe, d'une très-belle croissance et venue, contenant environ trente bonniers, et appartenant à M. Antoine Süß et à M^{me} son épouse, Marie-Catherine Clemens, propriétaire et négociant en vin, demeurant à Trèves.

Cette portion de forêt pourra être vendue en gros ou en plusieurs lots, au gré des amateurs.

Pour en voir le plan et avoir d'autres renseignemens, les amateurs sont priés de s'adresser au notaire soussigné.

Luxembourg, le 5 mai 1832.

J. FUNCK, notaire.

MERCURIALES. — 2^e QUINZAINE DE MARS 1832.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASTIÈRE,	
	Luxembourg.	Arlon.
Froment.....	9 66 1/2	0 00
Méteil.....	8 75	0 00
Seigle.....	0 00	0 00
Orge.....	5 81 1/2	0 00
Avoine.....	2 19	0 00
Pois.....	6 51	0 00
Farine de froment.....	0 00	0 00
Farine de seigle.....	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été.....	0 00	0 00
Idem d'hiver.....	1 51	0 00
Beurre, la livre des P.-B.....	0 78	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.....	2 59	0 00
Paille id. id.....	1 68	0 00
Bois de hêtre, la corde.....	3 77 1/2	0 00
Id. de chêne.....	0 00	0 00